

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE YNNA COMPANY LIMITED SARL »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 21 RUE 44 NON LOIN DE JAM FM, Lot 41, Lot 41,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan. 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE YNNA COMPANY
LIMITED SARL »

Objet : Importation et exportation de marchandises diverses, Commerce général, Opérations de transit, Transport et logistique, Commerce international, Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 21 RUE 44 NON LOIN DE JAM FM, Lot 41, Lot 41,
Ilot ND

Dirigeant(s) M SORE DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02423 du 15/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16660/GTCA/RC/2023 du 15/03/2023

